

## Spécialiste de la nature et de l'environnement BF



### Nature des tâches

Les spécialistes de la nature et de l'environnement prodiguent informations et conseils pratiques aux entreprises, institutions ou autorités publiques pour tout ce qui est de la protection de l'environnement. Ils participent également à l'élaboration des lois, lorsqu'il s'agit par exemple de protection de la nature ou d'aménagement du territoire. Ils oeuvrent auprès de la coordination et du travail public dans le cadre des projets d'environnement.

### Conditions d'admission

Apprentissage professionnel, maturité ou équivalent et 2 années d'expérience professionnelle en rapport avec la nature et l'environnement ; cours « Sanu » ou équivalent entièrement comptabilisé.

Intérêt pour la biologie, engagement en faveur de la conservation de l'environnement, bonne évaluation des situations complexes, sens de l'essentiel, capacité de communication convaincante, capacité de motivation, habileté pour les travaux méthodiques de longue haleine.

### Formation

1 ans en cours d'emploi (environ 100 stages de cours) : Centre Suisse de formation pour la protection de la nature et de l'environnement Sanu, Bienne ; diplôme de fin d'études : Examen professionnel (EP).

Cours, séminaires, colloques, etc. de diverses institutions.